

Les piscines publiques, une fabrique Ã© citoyens

Avez-vous dÃ©jÃ pestÃ© contre ces nageurs trop lents ou trop rapides, ceux qui confondent la piscine avec leur salon ou ceux encore qui vous empÃªchent de tenir le rythme de vos longueurs hebdomadaires ? Si ces lignes ne sont pas toujours bien respectÃ©es, elles permettent tout de mÃªme de circuler Ã plusieurs dans un espace rÃ©duit. Leur histoire, comme celle de la natation, tÃ©moigne d'une vÃ©ritable Ã©volution de la pratique sportive, accolÃ©e Ã une certaine organisation politique de l'espace et du contrÃ´le des individus par autrui, puis par eux-mÃªmes. Les explications d'Emmanuel AUVRAY, enseignant Ã l'UniversitÃ© de Caen Normandie. H2o juillet 2022.

Les piscines publiques

UNE FABRIQUE Ã© CITOYENS

Avez-vous dÃ©jÃ pestÃ© contre ces nageurs trop lents, trop rapides, trop Ã©quipÃ©s, se trompant de lignes, ceux qui confondent la piscine avec leur salon ou ceux encore qui vous empÃªchent de tenir le rythme de vos longueurs hebdomadaires ? Si ces lignes ne sont pas toujours bien respectÃ©es, elles permettent tout de mÃªme de circuler Ã plusieurs dans un espace aquatique rÃ©duit. Imaginez d'ailleurs, qu'il y a encore quelques annÃ©es de cela, elles n'existaient mÃªme pas. Leur histoire, comme celle de la natation, tÃ©moigne d'une vÃ©ritable Ã©volution de la pratique sportive, accolÃ©e, comme le montrent les recherches, Ã une certaine organisation politique de l'espace et du contrÃ´le des individus par autrui, puis par eux-mÃªmes. Selon l'historien du sport Allen Guttmann, ce sont les processus de ritualisation et les rÃ©gles qui accompagnent chaque sport qui sont rÃ©ellement Ã©ducatifs, plus que la pratique elle-mÃªme.

Emmanuel AUVRAY enseignant Ã l'UFR STAPS, chercheur associÃ© Ã l'Ã©quipe HistemÃ©UniversitÃ© de Caen Normandie

cet article est republiÃ© Ã partir de The Conversation sous licence Creative Commons

lire l'article original

Ã H2o - juillet 2022

Des rituels de contrÃ´le

Ainsi, l'activitÃ© sportive, quel que soit l'Ã¢ge, participe Ã l'Ã©ducation et forme aux pratiques de citoyennetÃ©, un phÃ©nomÃ¨ne qui prend son essor Ã mesure que se dÃ©veloppe le sport de loisir dÃ©s la fin du XIXe siÃ©cle. Les desseins politiques, idÃ©ologiques, moraux ou sociaux apparaissent alors Ã cÃ´tÃ© d'un certain hygiÃ©nisme. Le sport devient peu Ã peu un outil moderne de contrÃ´le, voire d'endoctrinement des masses pour servir la collectivitÃ© en nourrissant diffÃ©rentes idÃ©ologies.

Ã© titre d'exemple, dÃ©s 1920, dans un contexte d'aprÃ©s-guerre marquÃ© par la recherche d'hygiÃ©ne physique et sociale

pour améliorer la "race française", le préfet du Calvados Maurice Hélias, surnommé le préfet "sportophile et alcoolophobe" (L'Auto, "Allez ! Allez !", 16 mai 1921, p. 1.), œuvre à la construction d'une piscine publique et d'un stade départemental, inquiet des méfaits de l'oisiveté. Il s'agissait ainsi d'occuper et "d'occuper notre jeunesse rendue très libre par la loi des 8 heures" (Journal de Caen, "La question du stade d'éducation physique", 12 janvier 1921, p. 3) faisant référence ici à la loi sur la réduction du temps de travail. C'est dans cette histoire longue que s'inscrit celle de la natation.

Les Français, peuple de nageurs

Selon les dernières études du ministère des Sports (2020) on peut affirmer que les Français sont un peuple de nageurs et nageuses. On dénombre environ 13 millions de Français, âgés de plus de 15 ans, qui pratiquent chaque année la natation de loisir dans les 4 135 piscines et 6 412 bassins publics que compte la France. 80 % d'entre eux, quasiment autant de femmes que d'hommes, la pratiquent de manière libre et autonome, c'est-à-dire en dehors d'un club ou d'une association avec un personnel encadrant. Elle est la deuxième activité sportive la plus pratiquée par les Français après la marche de loisir.

Comment cette activité participe-t-elle aujourd'hui à la fabrication de citoyens ? Par quels truchements ce sport, non encadré, contribue-t-il à faire acquiescer et entretenir des attitudes prosociales et citoyennes comme le fait d'obéir en société à des règles en se conformant à des comportements socialement acceptés pour vivre ensemble ?

Lignes sensibles

En France, les bassins couverts ou découverts de nage sont généralement de forme rectangulaire et de différentes longueurs de 25, 33 ou 50 mètres à 100 mètres (hormis l'exceptionnelle piscine Alfred Nakache de Toulouse avec ses 50 mètres de large et 150 mètres de long). Pour y organiser la circulation des déplacements des nageurs "libres", les maîtres-nageurs divisent généralement ces espaces natatoires en couloirs de nage, séparés par des lignes d'eau.

Ainsi, les nageurs et nageuses peuvent donc "librement" choisir leur ligne d'eau parmi couramment une offre de couloirs de nage préétablis entre celui interdit à la brasse, celui uniquement pour le crawl et le dos, celui pour les 4 nages, celui pour les palmes... et en fonction du niveau, du sexe ou de l'âge des nageurs qui s'y trouvent. Selon les témoignages de maîtres-nageurs que je recueille pour une enquête en cours, ce découpage spatial n'a pas toujours été de mise dans les piscines publiques. Il remonterait à une trentaine d'années en ayant pour conséquence de voir disparaître bon nombre d'enfants qui venaient pour jouer en effectuant dans tous les sens du bassin, y compris sous l'eau, des déplacements plutôt courts et bruyants. C'est dire si ces usages venaient véritablement gêner et entraver celui des nageurs libres motivés par l'enchaînement de longueurs de bassin, parfois entrecoupées de pause, pour s'entretenir physiquement.

Une eau bien ordonnée

Cette manifeste évolution à l'endroit de l'ordonnement des corps en mouvement des nageurs libres nous renvoie à la question de l'ordre en sociologie et philosophie. Globalement, les bassins constituent des espaces interactionnels de sociabilité dans lesquels sont contraints les agissements des utilisateurs par des réglages intérieurs propres à chaque piscine publique.

Il va de soi que les manquements au r glement int rieur (type de maillots autoris s, bonnet de bain, douche obligatoire) constituent une entrave   des attentes r ciproques pouvant aller jusqu'  l'exclusion de la piscine, voire   une sanction p nale. En outre, les d placements des nageurs sont circonscrits par les dimensions mat rielles des bassins et les r gles de circulation identiques dans chaque couloir de nage. G n ralement, les nageurs libres se d placent en file indienne en partant   droite du trac  m dian (ligne noire), plac  dans chaque ligne au fond du bassin. De plus, dans de nombreuses piscines publiques, il est de coutume que cette circulation soit indiqu e sur des pancartes plac es sur les bords du bassin ou sur les plots de d part. Le refus de ces routines de circulation entra ne g n ralement une mise au pas ou une exclusion des nageurs r tifs par les autres nageurs libres.

Selon la sociologue britannique Susie Scott, "la premi re chose que l'on peut observer en entrant dans une piscine, c'est   quel point elle est ordonn e et civilis e, [...] l'ordre qu'ils cr ent se maintient ."   Le d coupage spatial des bassins et l'ordonnement des d placements corporels qu'il induit nous renvoient, entre autres, aux travaux du sociologue am ricain Erving Goffman concernant la construction de l'ordre de l'interaction : "[...] ces routines associ es aux r gles fondamentales, tout cela constitue ce qu'on pourrait appeler un ordre social."

 
 

 

Une autor gulation permanente

Outre ces analyses sociologiques, et bien qu'une piscine publique ne soit pas une prison, un bassin de natation, entre son r glement et l'ordonnement des d placements des nageurs libres, peut  tre  tudi    l'aune du concept de dispositif panoptique du philosophe Michel Foucault. Ainsi, si les longueurs r alis es commun ment par les nageurs libres dans des bassins d coup s en couloirs de nage leur donnent davantage de force et de pouvoirs moteurs, en m me temps, ces derniers sont en permanence assujettis   respecter des r gles et des usages quant   la mani re d'y circuler pour r ussir   nager ensemble dans le m me territoire.

Puissant en termes de sociabilit  et de citoyennet , ce dispositif autor gul  fait son c uvre sans que d'ailleurs n'intervienne g n ralement un ma tre-nageur.

Fabriquer des citoyens

Pour le pouvoir politique, outre que la natation pratiqu e librement entretient l' tat de sant  des concitoyens et occupe le temps oisif, elle participe   la fabrication de la citoyennet  en actes et du vivre ensemble, comme le montrent les derniers travaux du sociologue fran sais Beno t Hachet (  para tre, Nager   Paris : une enqu te sur l'ordre des bassins dans cinq piscines publiques du nord-est de la capitale, Sciences Sociales et Sport). Beno t Hachet pointe que si la mise en ordre des nageurs parisiens libres est vectrice de sociabilit  et de citoyennet , en revanche, il s'interroge sur le "d sordre" qui peut parfois s'y produire lorsque, l' t  venu, leurs directeurs suppriment, en retirant les lignes d'eau, les couloirs de nage pour r pondre   l'afflux massif de baigneurs ludiques. Ils sont alors contraints de d ployer des agents de s curit  pour parfois expulser des baigneurs incivils qui refusent de se soumettre au r glement int rieur et/ou d'emb ter d'autres nageurs plus polic s. Selon Beno t Hachet,     la question de l'ordre pourrait bien, d' s lors, r pondre celle du d sordre"   en termes d'incivilit s, voire de violence physique,   l' gard d'autres nageurs lorsque l'on

retire notamment cette mise en ordre grâce aux couloirs de nage dans les bassins."

Toutefois, soyons rassurés, dans la grande majorité des piscines publiques françaises, les nageurs libres et leur mise en ordre prennent le pas sur le désordre qui peut, ici ou là, se produire chez des baigneurs rétifs à l'idée même de se soumettre à des règles communes. Paradoxalement, ces derniers ne fonctionnent pas pour autant sans règles sociales, loin s'en faut... celles qui organisent leur vie dans leurs tribus urbaines (les "quartiers") sont généralement plus strictes et plus violentes que celles d'une piscine publique.

Enfin, dans une période historique frappée par les effets néfastes de la sédentarité, le manque d'activité physique numérique et la mauvaise hygiène alimentaire, on peut regretter que l'ordonnement des nageurs libres dans des couloirs de nage éloignés des bassins rectangulaires, rendus de ce fait moins ludiques, les enfants et souvent, d'un point de vue sanitaire, les plus fragiles d'entre eux. —,

À

L'auteur

À

Docteur en Sciences et techniques des activités physiques et sportives et agrégé d'éducation physique, Emmanuel Auvray est enseignant à l'Université de Caen Normandie et membre associé du Laboratoire EA 7455, Histoire-Territoire-Mémoire. Ses travaux universitaires portent sur l'histoire de l'éducation physique scolaire, l'histoire du sport et l'histoire territoriale (toponymie) des espaces sportifs.

Illustrations - ouverture, photo du Cercle du Marais ; texte, photo de l'auteur et photo Nager à Paris ; fin, photo de Sir Galinier, Actu Toulouse

À